

MOUTIER & JURA BERNOIS

TAVANNES

Le carton plein de Tavannes Avenir

Après avoir failli disparaître de la scène politique tavannoise, le parti citoyen Tavannes Avenir a signé un retour en force hier lors des élections communales. Il décroche la mairie avec Yann Rindlisbacher, ainsi que deux autres sièges à l'exécutif au détriment respectivement du PS et du PLR. L'UDC, elle, maintient ses deux élus.

Tavannes attendra encore un peu avant de placer une femme à la tête de son exécutif communal. En lice sous les couleurs du Parti socialiste, la conseillère municipale Valérie Baumann a en effet manqué son pari de devenir la première femme maire de Tavannes. Avec 205 voix obtenues, elle est restée loin de son adversaire du parti citoyen Tavannes Avenir Yann Rindlisbacher, qui a de son côté raflé 853 suffrages (80,6% des bulletins valides). La participation à ce scrutin pour la mairie a approché les 51%.

«Je suis évidemment un peu déçue, surprise aussi par cet écart», réagissait peu après l'annonce des résultats la candidate malheureuse Valérie Baumann. «En tant que socialiste, et en plus femme, je ne me faisais pas trop d'illusions, sachant comment vote traditionnellement l'électorat tavannois. Mais je ne m'attendais toutefois pas à une telle différence de score», poursuivait-elle. La conseillère municipale sortante — qui conserve son siège à l'exécutif — estime que les connexions professionnelles et la forte implication de son adversaire dans le tissu associatif local ont sans doute joué en sa faveur.



Le futur nouveau maire Yann Rindlisbacher (à gauche) a emporté haut la main son face-à-face avec la socialiste Valérie Baumann (à droite).

PHOTO STEPHANE GERBER

«Le point positif, c'est que ma vie ne va pas être totalement chamboulée au 1^{er} janvier. C'est aussi une forme de soulagement, même si je m'étais préparée à cette éventualité. Désormais je sais où je vais, et j'espère pouvoir conserver mon Diestare des écoles qui me plaît beaucoup.»

Une première pour un parti citoyen à Tavannes

De son côté, Yann Rindlisbacher se montrait agréablement surpris par le score canon qu'il a réalisé. «Le fait que le PLR me soutienne officiellement a sans doute aidé. Tout comme mon expérience engagée au Conseil municipal et à la commission de gestion ces dernières années. Je sais comment la commune fonctionne, et dès le 1^{er} janvier, on va pouvoir commencer à travailler pour le village. Je suis aussi très content d'être le premier maire de Tavannes issu

d'un parti citoyen», a-t-il réagi, saluant au passage la bonne campagne menée par le parti.

Pour Yann Rindlisbacher, le retour de son parti sur le devant de la scène tient beau-

coup au fait que «toutes les planètes étaient alignées» pour ces élections. À commencer par le fait que les partis bourgeois traditionnels n'ont lancé personne dans la course à la mairie. «Ça a été un déclencheur pour nous. Je n'avais pas de plan de carrière politique. Mais je sais que je peux encore beaucoup donner pour ce village, et c'est ce qui m'a motivé à me présenter comme maire.»

Le futur maire va désormais se mettre au travail, sans attendre son entrée en fonction au 1^{er} janvier. «J'aimerais rencontrer les responsables des différents services communaux avant Noël. L'objectif est aussi de créer une équipe dès l'exécutif. Ensuite, il s'agira d'empêcher tous les dossiers qui ont été évoqués durant la campagne. Les élections sont derrière, maintenant, place au travail pour le village. Et du boulot, il y en a!» conclut-il.

CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN

PS et PLR défait, l'UDC se maintient

Au Conseil municipal, le carton de Tavannes Avenir rebat passablement les cartes. Le parti citoyen y décroche en effet deux sièges (en plus de la mairie) grâce à ses candidats David Kessi (606 voix) et Stéphane Terrier (461 voix).

«Un résultat inespéré. Mais nous avions une liste solide et ça a payé. La candidature à la mairie a tiré en avant la liste pour le Conseil et vice-versa», estime David Kessi. C'est le PS et le PLR qui font les frais de ce succès, eux qui devront se contenter d'un seul siège à l'exécutif ces quatre prochaines années contre deux actuellement. Si les sortantes Anne-Sylvie Lab (PLR, 544 voix) et Valérie Baumann (PS, 379 voix) sont réélues, les sortants Antonio Dos Reis (PS, 228 voix) et Jonathan Hirt (PLR, 432 voix) restent sur le carreau. L'UDC maintient ses deux sièges. Mais si la sortante Salomé Scheidegger est la mieux élue du Conseil avec 694 voix, le sortant Clive Guerbadot (424 voix) perd son mandat, les électeurs

ayant donné leur préférence au nouveau venu Frédéric Gilgen (468 voix). À la présidence des assemblées, le candidat du PS Romain Voumard (479 voix) est devancé par le candidat sortant UDC Pierre-André Geiser (571 voix).

A l'issue de cette journée, le président du PS Gilles Marchand se montrait forcément déçu. Selon lui, le succès de Tavannes Avenir s'explique aussi par le fait que le parti n'était pas représenté au Conseil au moment où la polémique liée à l'engagement du secrétaire municipal (qui avait mené à la démission de plusieurs membres de l'exécutif) a éclaté. «J'interprète le vote des citoyens comme une envie de renouvellement», glisse-t-il. Au PLR, on mise sur l'avenir. «Nous avons connu un grand renouvellement au niveau de nos membres. Le timing n'était pas bon pour ces élections, mais nous restons optimistes pour l'avenir», conclut son président, Juan Carlos Troncoso.

CLR



Le futur visage de la halle de gym.

IMAGE 3D ARC ARCHITECTURE

La halle de gym fera bien peau neuve

COURT C'est un grand oui qui est sorti des urnes du côté de Court. Les citoyens ont donné hier le feu vert au projet de rénovation complète et d'agrandissement de la halle de gymnastique de la commune.

Résultat net

Devisés à 6,3 millions de francs, les travaux permettront à l'édifice construit en 1929, devenu vétuste, de retrouver de sa superbe. Le projet permettra non seulement de refai-

re une santé aux installations de gymnastique, mais aussi d'héberger la bibliothèque, des classes de l'école de musique du Jura bernois, des classes de soutien scolaire et encore une cuisine équipée. Il prévoit également le raccordement de l'édifice ainsi que des deux bâtiments scolaires au réseau de chauffage à distance en cours de réalisation.

Dans le détail, le crédit a été approuvé par 357 oui contre 74 non. Le taux de participation s'est élevé à 45%. CB

Le oui des Imériens pour la patinoire

SAINT-IMIER C'est le dernier oui qui manquait encore. Comme les neufs autres communes du vallon d'Imérien membres d'Erguel Sport SA, Saint-Imier a accepté hier d'augmenter de 35% (de 52 fr. à 70,20 fr. par habitant) sa participation annuelle à la société gérant la patinoire. Suivant le préavis favorable de leur Conseil de ville, les citoyens ont validé cette demande par 621 oui (soit 59,5% des bulletins valides) contre 422 non. La participation s'est élevée à 38,8%.

«Je ne m'attendais pas à un immense oui, car ce n'est jamais simple de solliciter le porte-monnaie des communes, surtout dans la situation économique actuelle», analysait hier à l'issue du scrutin le président du Conseil d'administration d'Erguel Sport SA et conseiller municipal imérien Olivier Zimmermann. «Mais c'est le résultat final qui compte. Je suis soulagé de ce oui, surtout vis-à-vis des neuf

communes qui s'étaient déjà exprimées favorablement sur ce sujet avant Saint-Imier. C'est un choix de raison qui a été fait, qui va permettre de consolider l'avenir d'Erguel Sport», a-t-il ajouté.

CLR



Ce vote était crucial pour l'avenir de la patinoire imérienne.

ARCHIVES STEPHANE GERBER

Cette somme annuelle supplémentaire octroyée par les dix communes doit en grande partie permettre de constituer un fonds de rénovation, ainsi que d'absorber la hausse des coûts de l'énergie. «Nous allons pouvoir travailler plus sûrement», a conclu Olivier Zimmermann.

CB

Les ayants droit de Recovilier ont donné leur feu vert à la réfection de la route de Saules dans la commune hier. Les citoyens ont glissé 557 bulletins favorables dans l'urne, contre 105 non. La participation s'est élevée à 42,6%.

Faire d'une pierre deux coups

Les travaux à venir sont devisés à 1,2 million de francs. Alors que l'Office des ponts et chaussées du canton a prévu de refaire la chaussée de ce secteur en 2026, la Municipalité pourra ainsi profiter du chantier pour rénover les infrastructures communales situées sous la route.

Il s'agit notamment de remplacer la conduite d'alimentation en eau potable, d'assainir partiellement les collecteurs d'évacuation des eaux et de réaménager le carrefour situé à la rue du Moulin. CB

Les conducteurs grièvement blessés dans un accident dans la nuit de vendredi à samedi sur l'A5, entre Biénn et La Neuveville. La police a reçu l'alerte vers minuit et demi. Les informations collectées indiquent que l'automobiliste circulait depuis Neuchâtel en direction de Biénn. Peu avant le tunnel de Glèresse, il a dévié de sa trajectoire. Le véhicule a percuté un talus sur la gauche de la chaussée et s'est retrouvé sur le toit. Le conducteur a été secouru par des tiers avant l'arrivée des forces d'intervention. Il a finalement été hélicoporté. Pour permettre l'engagement sur place, le tronçon d'autoroute entre Douanne et La Neuveville a été fermé au trafic. Une déviation par le sud du lac de Biénn a été mise en place durant plusieurs heures. LQJ

EN BREF

Trois nouveaux élus pour compléter l'exécutif

SONCEBOZ-SOMBEVAL Trois sièges étaient encore à repouvoir pour la prochaine législature au sein du Conseil municipal de Sonceboz-Sombeval, le dernier dépôt des listes n'ayant pas permis d'attribuer tous les sièges, faute de candidats. Hier, c'était donc à une élection libre que les citoyens étaient conviés. À ce jeu particulier où chacun peut attribuer des voix à n'importe quel citoyen éligible, ce sont Ulrich Zürcher (86 voix), Mariano Merazzi (69) et Fritz Schneeg (44) qui l'ont emporté. Tous trois ont accepté leur élection. Le taux de participation s'est élevé à 23%. CLR

Conseil communal: l'élection libre a rendu son verdict

LA FERRIÈRE Les électeurs étaient appelés à choisir trois conseillers communaux lors d'une élection libre hier à La Ferrière. Ces derniers ont décidé de nommer Randy Streit (46 voix), Fabrice Senn (52 voix) et Johann Fuhrer (20 voix). À noter que si les deux derniers ont été élus dans le cadre du renouvellement habituel des autorités, Randy Streit a, lui, été nommé pour remplacer le démissionnaire Julien Walther. La participation s'est élevée à 37%. CB

Le Conseil tient ses deux derniers élus

NODS Suite au dépôt des listes intervenu fin octobre, deux sièges étaient encore vacants au Conseil communal de Nods pour la prochaine législature. L'élection libre qui s'est tenue hier a permis de désigner les deux futurs conseillers communaux. Ce sont Véronique Aubry (avec 50 suffrages) et Ernest Baumgartner (42) qui ont obtenu le plus de voix et qui sont donc élus. La participation s'est élevée à 28,2%. CLR

Conducteur grièvement blessé

LA NEUVEVILLE Un conducteur a été grièvement blessé dans un accident dans la nuit de vendredi à samedi sur l'A5, entre Biénn et La Neuveville. La police a reçu l'alerte vers minuit et demi. Les informations collectées indiquent que l'automobiliste circulait depuis Neuchâtel en direction de Biénn. Peu avant le tunnel de Glèresse, il a dévié de sa trajectoire. Le véhicule a percuté un talus sur la gauche de la chaussée et s'est retrouvé sur le toit. Le conducteur a été secouru par des tiers avant l'arrivée des forces d'intervention. Il a finalement été hélicoporté. Pour permettre l'engagement sur place, le tronçon d'autoroute entre Douanne et La Neuveville a été fermé au trafic. Une déviation par le sud du lac de Biénn a été mise en place durant plusieurs heures. LQJ